

Présidentielle : devenez notre grand témoin

Ain

dl Ornex : en 2022, l'offre de jardins familiaux et partagés va s'étendre

800 m² seront attribués à des jardins partagés dont une association constituée va se charger. Cette surface sera partagée entre plusieurs jardiniers, englobant une partie destinée à la pédagogie.

Par **G.Do.** - 21 oct. 2021 à 10:48 | mis à jour le 21 oct. 2021 à 10:48 - Temps de lecture : 2 min



Les jardins familiaux du Père Adam trouveront un pendant à Maconnex. Photo Le DL /G.Do.

Lundi 18 octobre au soir, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence du maire, Jean-François Obez, qui a été autorisé à signer l'offre de mission de maîtrise d'œuvre pour la création de jardins familiaux et d'un espace de loisirs, pour un montant de 7 776 euros TTC.

En 2017, la commune avait mis à la disposition des habitants du quartier du Père Adam des jardins familiaux, répondant ainsi à un souhait exprimé par les Ornésiens et confirmé après la diffusion d'un questionnaire.

Cette fois-ci, c'est à l'autre bout de la localité, à Maconnex, où la ville est propriétaire de 6 000 m² de terrains agricoles et a passé un accord avec un propriétaire, que va être menée l'opération. L'ensemble se situant à proximité de la Brasserie Gessienne et en face de la ressourcerie pour un montant de 200 000 € et qui, du coup, répond à une vocation à la fois sociale et pédagogique.

Des parcelles pour les enfants

1 800 m² seront attribués à des jardins partagés dont une association constituée va se charger. Cette surface sera partagée entre plusieurs jardiniers, englobant une partie destinée à la pédagogie. Les seniors apprenant aux plus jeunes, transmettant ainsi leur savoir-faire, des parcelles équipées et aménagées sont destinées spécialement aux enfants.

L'autre partie (1 800 m²) sera dédiée à la solidarité, ayant vocation à une redistribution partielle des produits et/ou une mise à disposition gratuite aux personnes éloignées depuis un certain temps du monde du travail. Une aire de loisirs familiale, ainsi qu'un barbecue, une boîte à livres, des toilettes sèches et un parking proche, complètent l'équipement.

Quant aux jardins familiaux, auxquels sont dévolus 2 200 m², ils seront divisés en parcelles de 20 m² et soumis à un règlement précis, identique à celui du Père Adam. Les habitants pourront louer une à trois parcelles, contre paiement d'un tarif annuel modique.

Régulation de la signalisation lumineuse carrefour Bejoud-RD 1 005

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la rue de Béjoud et du carrefour avec la RD 1005, il est nécessaire de réaliser une étude de régulation, afin de pouvoir programmer le contrôleur du carrefour, situé sur le tracé de la ligne de bus Gex-Ferney-Voltaire. Ceci implique que le franchissement du carrefour par les bus respecte les principes de priorité valables sur toute la ligne. D'où l'autorisation donnée au maire de signer l'étude d'offre de régulation avec le bureau d'études CITEC mandaté par le département pour l'ensemble des aménagements de la signalisation lumineuse tricolore, pour une somme de 8 340 € TTC.

Politique + Ornex

À LIRE AUSSI

Taboola Feed

La Motte-Servolex Vente Appartement (73)

240 000 € - PARU VENDU IMMO | Sponsorisé